



Berne-Wabern, 6 novembre 2008

Journée nationale de la CFM du 6 novembre à Berne

Enjeux identitaires

Francis Matthey

Madame la Conseillère fédérale

Mesdames et Messieurs

C'est avec plaisir que j'ai l'honneur, au nom de la Commission fédérale pour les questions de migration, de vous saluer à cette première Journée nationale de notre Commission et vous souhaiter la bienvenue.

A vous en particulier Madame la Conseillère fédérale, nous voulons aussi vous exprimer votre reconnaissance d'avoir accepté d'être présente en cette matinée, et cela malgré la charge qui fut la vôtre au cours de ces semaines de suppléance, de crise financière et bancaire. Nous n'avions hélas pas pu compter ces dernières années avec la présence du Conseil fédéral lors de cette Journée, et cela est aussi le signe de l'intérêt que vous portez à l'échange d'expériences, à l'écoute des apports et propositions qui proviennent non seulement du monde politique et administratif, mais aussi de la société civile.

Oui, merci à toutes et tous d'être avec nous aujourd'hui. Merci à toutes celles et ceux qui interviennent en cette Journée consacrée à ce que nous avons appelé en français « les enjeux identitaires », à celles et ceux qui ont apporté leur contribution à la réalisation de notre revue « terra cognita » sur le même thème. Et bien sûr Merci à tout le secrétariat de la Commission pour cette organisation et pour son engagement constant, si compétent et généreux.

La nouvelle Commission fédérale pour les questions de migration CFM a commencé l'exercice de son mandat au début de cette année. Son champ d'activité, de réflexion, d'investigation et de propositions s'est élargi si on le compare à l'ancienne Commission fédérale des étrangers, qui s'est avant tout consacrée aux questions d'intégration. Par analogie, La CFR se concentrait, elle, sur les questions d'asile et des réfugiés

La CFM se consacre toujours aux points forts thématiques des deux anciennes Commissions. Mais, elle s'investit déjà dans d'autres domaines qui n'étaient guère abordés dans le passé par ces commissions. Je pense notamment à tout le contexte européen et international dans lequel notre pays s'inscrit de plus en plus en matière de migration.

Ainsi sous la dénomination « questions de migration » de la nouvelle CFM sont concernés tous les aspects relatifs à la migration et, en particulier :

- les questions de politique d'intégration, d'asile, d'admission, de statut, de regroupement familial,
- les questions de nature sociale et sociétale qu'implique le « vivre ensemble » dans une société pluraliste en constante mutation. Mais ici, il ne s'agit pas seulement de se demander comment les différentes composantes de notre population peuvent vivre ensemble, mais aussi comment peuvent être éliminés les obstacles à l'intégration, comment peuvent être combattues les discriminations et finalement quelles conditions cadre sont nécessaires pour rendre possible une cohabitation harmonieuse, renforcer le lien social, pour promouvoir les conditions favorisant les objectifs d'égalité, de participation et d'ouverture que notre pays s'est fixé.

Mais, Mesdames et Messieurs, revenons au thème de cette Journée. Oui, pourquoi avoir retenu la question des enjeux identitaires comme l'un des points principaux de cette première année d'activité de la CFM ?

Les considérations suivantes nous ont paru décisives :

- Les deux commissions précédentes ont toujours été confrontées dans le passé, sous une forme ou sous une autre, avec la thématique des exigences, des conditions, des normes prescrites aux étrangers, aux réfugiés et aux requérants d'asile, que ce soit pour l'admission, l'intégration, la naturalisation. Vous connaissez toutes et tous également les manchettes accusant les étrangers d'abus des assurances sociales, leur attribuant des conduites criminelles, la méfiance et la défiance qu'ont rencontré des personnes sollicitant l'asile, même si elles furent reconnues comme réfugiées.
- La CFM observe ainsi aussi avec inquiétude le discours qui est tenu envers ces personnes, et le ton sur lequel il est exprimé. Discours et ton qui les font percevoir comme « autres », « différents », « étrangers » à nous, à nos valeurs, à nos coutumes, et que nous retrouverons sans doute lors de la campagne relative à l'initiative contre les minarets.
- La CFM constate aussi qu'actuellement, et de plusieurs côtés politiques, la question de l'identité est devenue un thème sensible et appuyé et qu'elle est le plus souvent liée aux migrants. On parle d'« identité suisse », de « préserver l'identité

propre », des « forces de l'identité culturelle », de la « perte d'identité » dans le processus d'intégration. La volonté d'une politique d'assimilation n'est pas loin dans certains milieux.

- On peut aussi remarquer que, celui ou celle qui essaie de définir une identité propre en rapport avec une communauté, une collectivité, le fait toujours par démarcation des autres. Les « étrangers » représentent ce qu'on n'est pas, ou qu'on ne voudrait pas être. C'est humain en soi, et cela nous concerne tous. Cela ne concerne pas seulement les Suissesses et les Suisses, mais aussi les groupes de migrants, indépendamment d'où ils viennent, de quelle langue ils parlent et à quelle religion ils appartiennent.

Quels buts souhaite dès lors atteindre la CFM par cette Journée :

- Die EKM möchte aufzeigen, welchen Logiken das Definieren von Identität unterliegt. Es handelt sich dabei um Aushandlungsprozesse, was sich im Französischen unter « enjeux identitaires » fassen lässt. Die Art und Weise, *wie* solche Aushandlungsprozesse gestaltet werden, ist aus der Sicht der Kommission die Testfrage für den « Demokratiegrad » unseres Landes. Hier sind alle Teile der Bevölkerung angesprochen, sich offen und mit dem notwendigen Respekt den Fragen zu stellen, die im Zentrum solcher Aushandlungsprozesse stehen.
- Die EKM möchte darauf hinarbeiten, dass Pauschalurteilen gegenüber so genannten Fremden (seien es Muslime, seien es Menschen aus der Balkanregion, seien es Deutsche, seien es Asylsuchende, seien es Schwarze oder andere Gruppen von Menschen) in Zukunft eine Absage erteilt wird. Es muss ein Merkmal unserer demokratischen Werte und unseres geschätzten politischen Systems sein, dass wir bereit sind, uns den « enjeux identitaires » konstruktiv zu stellen.
- Oui, cette Journée doit offrir un cadre de réflexion pour approfondir les questions posées. Nous savons que nous ne pouvons ici que donner des impulsions, ouvrir des pistes, qu'il n'y a pas de recette toute faite, ni de comportement défini dans le processus de formation de l'identité. Notre société se trouve dans une mutation permanente et durable, et en cela l'attitude face à de tels processus doit être constamment renouvelée, adaptée.
- Par cette Journée, notre commission voudrait aussi attirer l'attention sur un aspect central de ces processus, à savoir qu'à la réponse à la question de « qui sommes-nous ? » doit aussi correspondre celle de « qui sont les autres ? » Nous le devons non seulement dans une attitude de respect envers les autres, mais aussi envers nous-mêmes.

C'est à une ambition élevée pour l'avenir de notre pays et de sa cohésion sociale que nous faisons appel avec le thème de l'enjeu identitaire. Notre pays vit une identité plurielle à travers son fédéralisme et son multilinguisme. Il en ira demain de façon plus marquée encore avec la pluralité des cultures, des origines et des religions, qui l'habitent et le bâtissent. Du moins faut-il le souhaiter et y contribuer. Mais aussi s'y préparer pour combattre les craintes et le repli sur soi, sur nous.

Notre pays en a les ressources. Merci à vous de vous consacrer à cette ambition, à ce goût des autres et de l'avenir.

Je vous souhaite une chaleureuse et fructueuse journée.